

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2119

Réfection des allées et circulations dans les cimetières lyonnais - Opération n° 60022014 -  
Lancement de l'opération et affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-2 -  
programme n° 20012

Direction de la Construction

**Rapporteur** : Mme GAY Nicole

<b>SEANCE DU 6 JUIN 2016</b>
------------------------------

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 8 JUIN 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 30 MAI 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 10 JUIN 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 15 JUIN 2016

---

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRÜMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme NACHURY (pouvoir à M. HAVARD), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), M. COULON (pouvoir à M. TOURAINE), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2016/2119 - REFECTION DES ALLEES ET CIRCULATIONS DANS LES CIMETIERES LYONNAIS - OPERATION N° 60022014 - LANCEMENT DE L'OPERATION ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME N° 2015-2 - PROGRAMME N° 20012 (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 13 mai 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le vote du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Aménagement des cimetières ».

Par délibération n° 2016/2144 du 6 juin 2016, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle n° 2015-2 «Conservation patrimoine cimetières 2015-2020», programme n°20012.

Il convient aujourd'hui de poursuivre le plan de réfection des allées et des circulations dans les cimetières lyonnais. Sur certaines allées encore vétustes, des problèmes de sécurité sont à craindre avec risques de chutes pour les usagers. En outre, dans certains carrés, les circulations et cheminements intérieurs ne sont pas en bon état, l'accès aux sépultures est cahoteux et rendu difficile pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer.

Ces travaux consistent en la reprise des enrobés sur les allées restant à traiter et à l'installation de revêtements non bitumeux (stabilisés renforcés, enherbement..) sur les circulations intérieures de certains carrés des cimetières Guillotière, Croix-Rousse et Saint Rambert.

Au stade APD (avant-projet définitif), l'opération est estimée à 900 000 € TTC (valeur mai 2016). Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-2 «Conservation patrimoine cimetières 2015-2020», programme n° 20012.

La maîtrise d'œuvre sera assurée par la Direction de la Construction.

Les marchés de travaux et autres marchés d'études nécessaires au bon déroulement de l'opération seront attribués en application des dispositions de la réglementation des marchés publics.

Vu les délibérations n° 2015/1195 du 9 juillet 2015 et n° 2016/2144 du 6 juin 2016 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la réglementation relative aux marchés publics ;

Vu l'avis du Conseil des 4<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements ;

Oùï l'avis de la commission Immobilier, Bâtiments ;

### **DELIBERE**

1 – Le lancement de l'opération n° 60022014 «Réfection des allées et circulations dans les cimetières lyonnais » est approuvé. Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015/2 «Conservation patrimoine cimetières 2015-2020», programme n° 20012.

2 – M. le Maire est autorisé à déposer le permis de construire ou de démolir, ou l'autorisation de travaux afférents.

3 – Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses en résultant seront financées à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon – programme n° 20012, AP n° 2015-2, opération n° 60022014 et imputée aux chapitres 20, 23 et autres, fonction 026, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas de chantier ou autres pouvant survenir :

- 2016 : 300 000 € ;
- 2017 : 600 000 €.

4 – Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

N. GAY